[Droit commercial]_Arbitrage ou tribunal

Par **Vendetta**, le **15/10/2006** à **13:49**

Bonjour à tous,
Je suis nouveau sur ce forum, je me présente j'ai 21 ans je suis du nord est de la France, actuellement en Licence mention droit privé
Voilà une question me taraude depuis qqes jours, pourquoi a t'on recours à l'arbitrage plutôt que par la voie judiciaire habituelle, le tribunal?
Parce que l'arbitrage permet plus d'impartialité?que la procédure est plus rapide?

Merci de vos réponses.

Par **mathou**, le **15/10/2006** à **14:33**

L'arbitrage permet de ne pas étaler ses affaires, secrets et autres en justice devant tout le monde, notamment d'autres concurents. Aussi, dans le cadre de conflits internationaux, l'arbitrage répond peut-être plus aux impératifs des lois commerciales : plus de souplesse, moins de contraintes et une plus grande adéquation des sentences que n'aurait pas permis le système judiciaire... enfin en gros :oops:

Sois le bienvenu parmi nous :wink: Tu es dans le nord est, vraiment nord ou plutôt est ? :lol:

Par **jeeecy**, le **15/10/2006** à **15:45**

on recours a l'arbitrage comme le dit Mathou parce que c'est une procedure "secrete" cad entre les parties, elle va vite et on en fixe les regles

bref au lieu de se voir imposer une solution par un juge qui met trop longtemps pour rendre une decision et donc qui est reglee dans la pratique depuis bien longtemps, on recourt a l'arbitrage pour ameliorer la gestion des conflits

maintenant la fixation des regles d'arbitrage par les parties est tres importante, car tout litige relatif a ces regles renverraient les parties devant le juge avec les memes delais que s'il n'y avait pas eu d'arbitrage..

de meme il ne faut pas prevoir de possibilites d'appel car sinon on se retrouve la encore

devant le juge...

Par **Vendetta**, le **15/10/2006** à **20:32**

Merci de vos réponses, c'est plus clair.
Sinon je suis étudiant à l'UFR Droit de Metz

Par **mathou**, le **15/10/2006** à **20:36**

:wink:

Ah, un cousin Image not found or type unknown Je crois que j'ai vu la fac de Metz, j'avais vraiment beaucoup aimé la verdure et le cadre... à moins que ce soit la fac de lettres... euh... elles doivent être au même :oops:

endroit... ah, je sais plus, mais c'était joli Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés